

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2014/288

Attribution d'une subvention de 800 euros à l'Association des rues Palais Grillet et Tupin pour l'organisation de la Fête de la rue en septembre

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BOUZERDA Fouziya

SEANCE DU 7 JUILLET 2014

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 11 JUILLET 2014

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1 JUILLET 2014

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 11 JUILLET 2014

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : M. CUCHERAT Yann

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BALAS (pouvoir à M. HAVARD), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), Mme BERRA (pouvoir à M. BLACHE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2014/288 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 800 EUROS A L'ASSOCIATION DES RUES PALAIS GRILLET ET TUPIN POUR L'ORGANISATION DE LA FETE DE LA RUE EN SEPTEMBRE (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 juin 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association des commerçants des rues Palais Grillet – Tupin a été créée en 1994. Après de nombreuses années d'inactivité, elle a été reprise en mars 2014 par une équipe de commerçants dynamiques qui souhaitent tirer profit du nouveau visage de la rue, requalifiée en 2013, pour organiser des animations commerciales et conviviales et faire davantage connaître les commerces de ces rues.

En effet, bien que situées en plein cœur de la Presqu'île de Lyon (entre la rue de la République et la rue du Président Edouard Herriot), les rues Palais Grillet et Tupin restent relativement méconnues des Lyonnais car en retrait des grands axes commerciaux et piétons du Nord de la Presqu'île.

La rue Palais Grillet, où se concentrent pour l'instant les premiers adhérents de l'Association, compte 20 commerces dont la moitié sont des cafés et restaurants. Ces derniers ont mis en place, tous les premiers jeudis du mois, les « Rendez-vous de la rue Palais Grillet » où ils convient les clients, dès 18h30, à s'offrir un apéritif convivial sur les terrasses de la rue. Celle-ci compte également des boutiques de prêt-à-porter dont une est labellisée Lyon Ville Equitable et Durable, 1 caviste, 1 épicerie, 1 salon de coiffure et 1 institut de beauté. La rue Tupin, moins mobilisée à l'heure actuelle, dénombre une vingtaine de commerces, la moitié étant également des cafés et restaurants.

La majorité de ces boutiques sont des commerces indépendants.

A ce jour, l'Association, qui a officiellement été reprise en mars, compte une petite dizaine d'adhérents. Elle s'est dotée d'une page Facebook.

Elle souhaite organiser son premier événement en septembre : intitulé « la fête de la rue », il s'organisera en deux temps : en début de soirée, dans une ambiance conviviale de type guinguette, les commerçants proposeront un apéritif dans les commerces, sur les terrasses et dans la rue Palais Grillet ; en deuxième partie de soirée, l'ambiance sera plus festive et musicale. L'Association fera appel à deux groupes de musiciens professionnels pour animer l'événement.

Pour mettre en œuvre cette animation, l'Association sollicite un soutien de la Ville de Lyon à hauteur de 800 €.

Vu l'avis du Conseil du 2^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 800 euros est allouée à l'Association des rues Palais Grillet –Tupin, dont le siège social est situé 14 rue Palais Grillet à Lyon 2^e, pour la réalisation, en 2014, de l'action « la fête de la rue ».

2. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 51977, programme ANIMATIONS, opération VALOCIAL, nature comptable 6574, fonction 94, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

F. BOUZERDA